

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 54394 B1** (51) Cl. internationale : **B60N 2/58**

(43) Date de publication :
30.09.2022

(21) N° Dépôt :
54394

(22) Date de Dépôt :
17.12.2019

(30) Données de Priorité :
19.12.2018 FR 1873367

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/IB2019/060926 17.12.2019

(71) Demandeur(s) :
Martur France Automotive Seating and Interiors Sarl, Le Corosa 1-3 Rue Eugène et Armand Peugeot 92500 Rueil-Malmaison (FR)

(72) Inventeur(s) :
PEREZ, Jean Claude ; HAYAT, David

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19835774.1

(54) Titre : **ÉLÉMENT DE SIÈGE DE VÉHICULE POURVU D'UN COUVERCLE ET PROCÉDÉ DE FABRICATION D'UN TEL ÉLÉMENT DE SIÈGE DE VÉHICULE**

(57) Abrégé : L'invention concerne un élément de siège de véhicule (1) pourvu d'un couvercle (5), et un procédé de fabrication d'un tel élément de siège de véhicule (1). L'élément de siège de véhicule (1) comprend un corps de support (3) et un couvercle (5) pourvu d'un revêtement (7), le revêtement comprenant un ou plusieurs éléments de revêtement (7a, 7b, 7c ; 107), et au moins l'un desdits éléments de revêtement comprenant une partie de jonction (9a, 9b, 9c ; 109a, 109b, 109c), destinée à être fixée au couvercle, et un rabat de liaison (11a, 11b, 11c, 11d ; 111a, 111b), à travers lequel le ou les rabats sont reliés au corps de support. Selon l'invention, un élément de siège de véhicule (1) pourvu d'un couvercle peut être fabriqué de manière simple et économique. L'invention peut être appliquée avantageusement à la fabrication d'un élément de siège de véhicule pourvu d'un couvercle sans couture.

REVENDICATIONS

1. Elément de siège de véhicule (1), comprenant un corps de support (3) et une coiffe (5), dimensionnée pour recouvrir ce corps de support et pourvue d'un revêtement (7), caractérisé en ce que ce revêtement (7) comprend un ou plusieurs éléments de revêtement (7a, 7b, 7c; 107), au moins l'un de ces éléments de revêtement (7a, 7b, 7c; 107) comprend au moins une partie de jonction (9a, 9b, 9c; 109a, 109b, 109c), fixée à cette coiffe, et au moins un volet de fixation (11a, 11b, 11c, 11d; 111a, 111b), prévu au niveau d'une portion du périmètre de cette partie de jonction (9a, 9b, 9c; 109a, 109b, 109c) et replié vers ce corps de support (3) et ce(s) volet(s) de liaison (11a, 11b, 11c, 11d; 111a, 111b) de cet(s) élément(s) de revêtement (7a, 7b, 7c; 107) est / sont fixé(s) à ce corps de support (3), cette coiffe (5) étant ainsi fixée à ce corps de support (3) au moyennant de ce revêtement (7).

2. Elément de siège de véhicule (1) selon la revendication 1, dans lequel ce revêtement (7) comprend une pluralité d'éléments de revêtement (7a, 7b, 7c) et dans lequel au moins deux éléments de revêtement adjacents (7a, 7b; 7c, 7a) comprennent une partie de jonction (9a, 9b; 9c, 9a) et un volet de fixation (11a, 11b; 11c, 11d), la portion du périmètre du premier de ces deux éléments de revêtement adjacents qui porte le volet de fixation étant adjacente à la portion du périmètre du deuxième de ces deux éléments de revêtement adjacents qui porte le volet de fixation, les volets de fixation (11a, 11b; 11c, 11d) de ces deux éléments de revêtement adjacents (7a, 7b; 7c, 7a) étant ainsi en face l'un de l'autre.

3. Elément de siège de véhicule (1) selon la revendication 1, dans lequel ce corps de support (3) comporte une section centrale (3a) et deux sections latérales (3b, 3c) agencées sur les côtés opposés de cette section centrale, dans lequel cette coiffe (5) est dimensionnée de manière correspondante pour recouvrir cette section centrale et ces sections latérales de ce corps de support, et dans lequel ce revêtement (7) comprend en conséquence trois éléments de revêtement (7a, 7b, 7c), incluant un premier élément de revêtement (7a) comprenant une partie de jonction (9a) attachée à cette coiffe au niveau de cette section centrale de ce corps de support, un deuxième élément de revêtement (7b) comprenant une partie de jonction (9b) attachée à cette coiffe au niveau d'une première de ces sections latérales de ce corps de support, et un troisième élément de revêtement (7c) comprenant une partie de jonction (9c) attachée à cette coiffe au niveau de la deuxième section latérale opposée de ces sections latérales de ce corps de support.

4. Elément de siège de véhicule (1) selon la revendication 3, dans lequel ce premier élément de revêtement (7a) comprend un premier volet de fixation (11a) agencé au niveau d'une portion du périmètre de cette partie de jonction (9a) de ce premier élément de

revêtement (7a) en face du périmètre de cette partie de jonction (9b) de ce deuxième élément de revêtement (7b) et un deuxième volet de fixation (11d) agencé au niveau d'une portion du périmètre de cette partie de jonction (9a) de ce premier élément de revêtement (7a) en face du périmètre de cette partie de jonction (9c) de ce troisième élément de revêtement (7c), ce deuxième élément de revêtement (7b) comprend un volet de fixation (11b) agencé au niveau d'une portion du périmètre de cette partie de jonction (9b) de ce deuxième élément de revêtement (7b) en face du périmètre de cette partie de jonction (9a) de ce premier élément de revêtement (7a), et ce troisième élément de revêtement (7c) comprend un volet de fixation (11c) agencé au niveau d'une portion du périmètre de cette partie de jonction (9c) de ce troisième élément de revêtement (7c) en face du périmètre de cette partie de jonction (9a) de ce premier élément de revêtement (7a).

5. Elément de siège de véhicule (1) selon la revendication 1, dans lequel ce corps de support (3) comprend une ou plusieurs rainures (13a, 13b) au niveau de la position de ce(s) volet(s) de fixation (11a, 11b, 11c, 11d) et dans lequel ce(s) volet(s) de liaison (11a, 11b, 11c, 11d) pénètrent dans cette(s) rainure(s) et sont fixés au corps de support au niveau de cette/ces rainure(s).

6. Elément de siège de véhicule (1) selon la revendication 3 ou 4, dans lequel ce corps de support (3) comprend une première rainure (13a) au niveau de la zone située entre cette section centrale (3a) et la première (3b) de ces sections latérales, et une deuxième rainure (13b) au niveau de la zone située entre cette section centrale (3a) et la deuxième (3c) de ces sections latérales, et dans lequel ce premier volet de fixation (11a) de ce premier élément de revêtement et ce volet de fixation (11b) de ce deuxième élément de revêtement pénètrent dans cette première rainure (13a) et sont fixés à ce corps de support au niveau de cette première rainure et ce deuxième volet de connexion (11d) de ce premier élément de revêtement et ce volet de connexion (11c) de ce troisième élément de revêtement pénètrent dans cette deuxième rainure (13b) et sont fixés à ce corps de support au niveau de cette deuxième rainure.

7. Elément de siège de véhicule (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, dans lequel ce(s) volet(s) de liaison comprennent les premiers éléments de connexion (15a, 15b, 15c, 15d) et ce corps de support comprend les deuxièmes éléments de connexion, ces premiers et deuxièmes éléments de connexion coopérant entre eux pour relier ces éléments de revêtement à ce corps de support.

8. Elément de siège de véhicule (1) selon la revendication 5 ou 6, dans lequel un fil métallique (14a, 14b) est agencé dans chacun de ces rainures (13a, 13b), dans lequel chacun

de ces volets de fixation comprend un trou (15a, 15b, 15c, 15d), et dans lequel des anneaux (16) ou des éléments de fixation similaires passent autour de ce fil métallique et à travers le trou de ces volets de fixation agencés dans cette rainure.

9. Élément de siège de véhicule (1) selon la revendication 1, dans lequel ce revêtement (7) comprend un seul élément de revêtement (107), qui comprend au moins deux parties de jonction adjacentes (109a, 109b; 109a, 109c) et un volet de fixation (111a; 111b) agencé sur une portion du périmètre d'une première de ces deux parties de jonction adjacentes adjacente à une portion du périmètre de la deuxième de ces deux parties de jonction adjacentes, ce volet de fixation (111a; 111b) comprenant une première branche (111a'; 111b') qui, à partir de cette première partie de jonction, est repliée vers ce corps de support (3), et une deuxième branche (111a''; 111b'') qui est repliée vers cette coiffe et se relie avec cette deuxième partie de jonction.

10. Élément de siège de véhicule (1) selon la revendication 9, dans lequel ce corps de support (3) comporte une section centrale (3a) et deux sections latérales (3b, 3c) agencées sur les côtés opposés de cette section centrale, dans lequel cette coiffe (5) est dimensionné de manière à recouvrir cette section centrale et ces sections latérales de ce corps de support, et dans lequel ce seul élément de revêtement (107) comprend une première partie de jonction (109a) fixée à cette coiffe au niveau de la section centrale de ce corps de support, une deuxième partie de jonction (109b) fixée à cette coiffe au niveau d'une première de ces sections latérales de ce corps de support et une troisième partie de jonction (109c) fixée à cette coiffe au niveau de la deuxième de ces sections latérales de ce corps de support, opposée à cette première section latérale.

11. Élément de siège de véhicule (1) selon la revendication 10, dans lequel cet élément de revêtement (107) comprend un premier volet de fixation (111a) agencé au niveau d'une portion du périmètre de cette première partie de jonction (9a) en face du périmètre de cette deuxième partie de jonction (109b) et un deuxième volet de fixation (111b) agencé au niveau d'une portion du périmètre de cette première partie de jonction (9a) en face du périmètre de cette troisième partie de jonction (109c).

12. Élément de siège de véhicule (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 11, dans lequel cette(s) partie(s) de jonction de cet(s) élément(s) de revêtement est / sont fixée(s) à cette coiffe par des points de couture (6).

13. Élément de siège de véhicule (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 11, cette(s) partie(s) de jonction de cet(s) élément(s) de revêtement est / sont fixée(s) à cette coiffe par une couche adhésive (6').

P4560EP00

14. Elément de siège de véhicule (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 13, dans lequel cet(s) élément(s) de revêtement est / sont constitué(s) d'une feuille en mousse ou d'un tissu non tissé ou d'un tissu tissé, ou d'une combinaison de ceux-ci.

15. Procédé de fabrication d'un élément de siège de véhicule (1) comprenant un corps
5 de support (3) et une coiffe (5), dimensionnée pour recouvrir ce corps de support et pourvue d'un revêtement (7), caractérisé en ce que ce procédé comprend les étapes de:

- fournir ce corps de support (3);

- fournir cette coiffe (5), cette coiffe étant dimensionnée de manière à recouvrir ce corps de support;

10 - fournir un ou plusieurs éléments de revêtement (7a, 7b, 7c; 107), au moins un de ces éléments de revêtement (7a, 7b, 7c ; 107) comprenant une partie de jonction (9a, 9b, 9c; 109a, 109b, 109c) et un volet de fixation (11a, 11b, 11c, 11d; 111a, 111b), agencé au niveau d'une portion du périmètre de cette partie de jonction (9a, 9b, 9c; 109a, 109b, 109c);

15 - replier ce(s) volet(s) de liaison (11a, 11b, 11c, 11d; 111a, 111b) de cet(s) élément(s) de revêtement (7a, 7b, 7c; 107) vers ce corps de support (3) et, le cas échéant, assembler ces volets de liaison entre eux par une couture (12 ; 112) ou par une couche adhésive;

- attacher cette(s) partie(s) de jonction (9a, 9b, 9c; 109a, 109b, 109c) de cet(s) élément(s) de revêtement (11a, 11b, 11c, 11d; 11a, 111b) au dessous de cette coiffe (5);

20 - fixer ce(s) volet(s) de liaison (11a, 11b, 11c, 11d; 111a, 111b) de ce(s) élément(s) de revêtement (11a, 11b, 11c, 11d; 111a, 111b) à ce corps de support (3);

de sorte que cette coiffe (5) est reliée à ce corps de support (3) au moyennant de ce revêtement (7).